COLLEGE JF ORABONA
20260 CALVI

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

I) Identification de la personne publique :
Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :
Collège JF Orabona – 20260 CALVI
Personne responsable du marché : Monsieur la Principal du collège JF Orabona
Comptable assignataire : M. l'Agent Comptable du lycée de Balagne
Courriel : daniele.lecomte@ac-corse.fr

II) Procédure :
Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Objet du marché :
Le marché a pour but l'organisation d'un voyage scolaire au ski de préférence sur le domaine d'ALLOS (Seignus ou Praloup ou la Faux d'Allos …)
Programme joint.

IV) Description des fournitures ou prestations :
Ce voyage aura lieu du Samedi 17 mars 2018 au Dimanche 25 mars 2018 ; il portera sur une prestation : transport, hébergement, Moniteurs ESF, location matériel, remontées mécaniques.

La prestation attendue comprendra :

- Le transport en bus aller retour du collège de Calvi jusqu'au bâteau choisi ;
- Le transport en bus
- Les déplacements en bus durant le séjour
- L'hébergement en pension complète
- Les moniteurs ESF 4h/jour sur 5 jours, passage d'1 étoile à la fin du stage.
- Location du matériel et remontées mécaniques

Elle contiendra une clause d'annulation en cas d'interdiction des voyages par les autorités françaises.
La proposition définira un tarif élève et un tarif accompagnateur.
Nombre d'élèves de : 25
Nombre d'accompagnateurs : 5

V) Contact : tous les renseignements utiles peuvent être obtenues auprès de Madame LECOMTE, Gestionnaire du collège de calvi ; tel 04 95 65 08 65 ; mail : daniele.lecomte@ac-corse.fr

Le professeur organisateur pourra être contacté par cet intermédiaire.

III) **Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :** Les offres devront être parvenues au service Intendance du collège JF Orabona au plus tard le ***Jeudi 25 janvier 2018 à 17h.***

IV)Contenu des offres : L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant les délais d'exécution.

V) Critère de jugement des offres : les critères de jugement des offres sont :

- Prix
- Qualité du service en matière de transport
- Qualités des prestations accessoires

VI) Délai de validité des offres : 20 jours.

VII) Prix et règlements des comptes :
Contenu des prix : les prix proposés sont fermes et définitifs ; une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement. Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à ce voyage ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

VIII Règlement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 45 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché sauf dans les cas prévus par la circulaire MENF00500169C.

VIII) Délai d'exécution: Les prestations ou fournitures devront être exécutés aux dates indiquées avec possibilités de légères modifications de dates liées au mode de transport.

IX)Notification : le marché sera notifié au titulaire avant le 23 février 2018.
Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site de l'AJI et de l'Inspection d'académie de la Haute Corse

A CALVI, le 9 janvier 2018
Le Principal, responsable des marchés

COLLEGE J.F. ORABONA
Le Principal
20260 CALVI